

## RÈGLEMENTS

1. Les trois premières semaines de vente sont exclusivement réservées aux employés, aux professionnels, ainsi qu'aux retraités du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas Saint-Laurent (CISSSBSL) – Installations de Rivière-du-Loup. Par la suite, les billets sont offerts au grand public.
2. Déroulement des tirages. Le **premier tirage** sera celui de 2 crédits-voyage de 1 800\$ de l'agence attirée à ce tirage ou encore le montant en argent de 1 500\$ qui sera au choix du gagnant. Le nom du gagnant du crédit-voyage (ou du montant en argent selon l'option choisie) ne sera pas remis dans la boîte après le tirage. Le **deuxième tirage** et ceux conséquents, si tel est le cas, sera un ou des certificats-cadeaux offerts par des entreprises locales. Les gagnants de certificats-cadeaux demeureront éligibles aux tirages subséquents (remise du coupon de tirage dans la boîte).
3. La Fondation de la santé de Rivière-du-Loup communiquera avec les gagnants par téléphone et par écrit dans les 48 heures suivant le tirage. Les gagnants pourront récupérer leur prix au bureau de la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup, dans un délai maximal de 6 mois suivant le tirage.
4. En participant à la loterie, la personne gagnante autorise les organisateurs de la loterie à utiliser si requis : son nom, photographie ou déclaration relative au prix à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération.
5. La Fondation de la santé de Rivière-du-Loup n'assume aucune responsabilité quant à tout dommage lié à la participation à la présente loterie ou à l'acceptation et l'utilisation des prix offerts.
6. Aucun reçu fiscal (tel que stipulé par l'Agence du Revenu du Canada)

LES RÈGLEMENTS DÉTAILLÉS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU [WWW.SANTERDL.CA](http://WWW.SANTERDL.CA) OU AU BUREAU DE LA FONDATION DE LA SANTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP.

- #RACJ : 2330
- 450 billets émis numérotés de 0001 à 0450, au coût de 140 \$ chacun
- Les billets seront en vente à partir du 12 mars 2024, au bureau de la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup ou auprès des vendeurs sélectionnés, et ce jusqu'à épuisement des billets
- 10 tirages d'un crédit-voyage de 1 800\$ ou un prix en argent de 1 500\$ et tirage de 2 certificats-cadeaux de 25\$ et de 2 certificats-cadeaux de 50\$ pour chacun des 5 tirages, pour un total de 19 000 \$ en prix
- Les tirages auront lieu le 9 octobre 2024, le 13 novembre 2024, le 11 décembre 2024, le 15 janvier 2025 et le 12 février 2025 et seront supervisés par Raymond Chabot Grant Thornton.
- Tous les tirages se dérouleront un mercredi de chaque mois à midi à la cafétéria, à l'extérieur du Centre hospitalier régional du Grand Portage au 75, rue Saint-Henri à Rivière-du-Loup (Québec), G5R 2A4 ou à tout autre endroit selon la température et les possibilités en vertu des demandes du gouvernement du Québec (crise sanitaire) et sera diffusé par la suite sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/FondationSanteRDL>).
- Renseignements et nom des gagnants : [www.santerdl.ca](http://www.santerdl.ca)